



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

plans de prévention des risques

Question au Gouvernement n° 1555

Texte de la question

INONDATIONS DANS LE VAR

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Pierre Giran, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Jean-Pierre Giran.** Monsieur le Premier ministre, les inondations qui ont frappé le département du Var, notamment les communes de Hyères et de La Londe-les-Maures, ont causé des dégâts considérables. Près de 2 000 habitations ont été inondées, des exploitations horticoles ont été totalement anéanties, des établissements scolaires sinistrés, et, surtout, deux personnes sont mortes. De plus nous venons d'apprendre que ce matin, à La Londe, un chef d'entreprise de cinquante ans, désespéré d'avoir tout perdu, a mis fin à ses jours. Cette catastrophe est liée aux précipitations exceptionnelles qui se sont produites les 18 et 19 janvier ; mais comment oublier qu'il y a exactement quinze ans, le 18 janvier 1999, des événements comparables s'étaient produits aux mêmes endroits et dans les mêmes conditions ?

Aussi, au-delà de la solidarité magnifique qui s'est une nouvelle fois manifestée, une question s'impose : tous les efforts sont-ils faits pour réaliser les aménagements susceptibles de réduire les risques liés aux crues et aux précipitations exceptionnelles, par exemple des bassins de rétention ? Comment l'État peut-il, demain, exiger des communes qui ne disposent pas de plan de prévention du risque inondation...

**M. Jean Launay.** Pourquoi n'en disposent-elles pas ?

**M. Jean-Pierre Giran.** ...ou qui n'ont pas encore mené les actions nécessaires sur les bassins versants qu'elles investissent dans plus de sécurité ou, à tout le moins, peut-il les y encourager ?

Monsieur le Premier ministre, votre visite, avec les ministres de l'intérieur et de l'écologie, sur le territoire sinistré a été appréciée. Elle nous encourage à penser que les arrêtés de catastrophe naturelle et de calamité agricole seront rapidement pris et que la reconstruction va bientôt commencer. Mais, pour les actions de prévention, il faut également agir très vite car, quand le soleil se remet à briller dans le sud, quand les maisons finissent de sécher, on a souvent tendance à oublier que les problèmes d'hier et d'aujourd'hui peuvent être encore ceux de demain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

**M. Philippe Martin, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.** Monsieur le député, nous nous sommes vus sur place, lundi, avec le Premier ministre et le ministre de l'intérieur, et nous avons constaté cette détresse. Aujourd'hui même, un drame supplémentaire frappe encore votre région, et il nous faut nous incliner devant une nouvelle victime. Nous constatons le drame, nous avons pu constater aussi la solidarité qu'il engendre.

Ce que veut maintenant le Gouvernement, ce que veut le Premier ministre, c'est une indemnisation rapide, tant des entreprises que des personnes privées. Et puis, vous l'avez dit, il y a la prévention. De ce point de vue, le préfet du Var a entamé avec les collectivités locales toute une série de consultations qui vont déboucher sur la mise en œuvre de plans de prévention du risque inondation, qui sont seuls à même de permettre le maintien des activités et des habitations dans des zones inondables, en prenant les précautions nécessaires.

Aujourd'hui, dix-sept millions de Français vivent dans des zones dites inondables, et les entreprises en zones inondables représentent neuf millions d'emplois. Nous n'allons pas déplacer ces personnes, mais nous allons travailler sur la prévention, qui est l'objet d'un excellent rapport du sénateur Collombat. Nous avons créé une compétence nouvelle confiée aux collectivités locales, qui prendront en main la gestion des milieux aquatiques et des inondations. Avec vous, avec l'État, avec les élus, nous ferons de la prévention pour qu'il n'y ait plus ce genre de drame. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Giran](#)

**Circonscription :** Var (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1555

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [23 janvier 2014](#)